

Leçon inaugurale

Perceptions erronées et choix des mères sur le marché du travail

Malgré des progrès notables en matière d'égalité des sexes au cours du siècle dernier, la parentalité génère toujours des écarts majeurs entre les carrières professionnelles des femmes et des hommes. La "child penalty" ou la « pénalité liée aux enfants » désigne la diminution de la participation des mères au marché du travail ainsi que la baisse de leurs revenus après la naissance de leur premier enfant. Cette pénalité résulte principalement de la réduction de l'offre de travail des femmes après la maternité, et ses conséquences sont à la fois importantes et persistantes.



Dans le cas de la Suisse, cette pénalité est particulièrement importante, avec des répercussions financières considérables tout au long de la vie des femmes. Elle contribue notamment à creuser les écarts de rentes de retraite entre hommes et femmes, en affectant particulièrement les mères.

Bien que l'existence de cette pénalité soit largement étudiée, les facteurs déterminant ces choix professionnels cruciaux des femmes restent encore peu explorés. Lors de cette leçon, je présenterai une vue d'ensemble de mes travaux de recherche visant à éclaircir cette zone d'ombre. L'accent sera mis sur l'influence potentielle de perceptions erronées chez les femmes et les mères, qui pourraient jouer un rôle central dans ce phénomène.

Michaela Slotwinski
Institut transdisciplinaire de travail social

La leçon inaugurale aura lieu
le **mercredi 14 mai 2025** à 18h15
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

unine^o
Université de Neuchâtel
Faculté des sciences
économiques